Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1160

# Réforme des rythmes scolaires - Grève nationale jeudi 5 décembre : maintenant, gagner c'est possible !

tes - Appels à mobilisation -

Date de mise en ligne : jeudi 28 novembre 2013



Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

## C'est aujourd'hui sur la question des rythmes scolaires que le rapport de force avec le ministère se joue. Après le 14 novembre, gagner par nos luttes, c'est possible : imposons la suspension de la réforme, l'abrogation du décret, une autre réforme !

## Le jeudi 5 décembre est la prochaine date de grève nationale. Nous appelons les personnels à multiplier les assemblées générales pour préparer la mobilisation et pour mettre en débat la poursuite du mouvement. Pour SUD éducation, la question de la construction d'une grève reconductible est désormais à l'ordre du jour.

Rythmes scolaires : appel à la grève nationale dans l'unité le jeudi 5 décembre

**Le 14 novembre, la Fédération des Services Publics CGT, la CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, la Fédération SPS-FO, la Fédération SUD Éducation, la Fédération SUD Collectivités Territoriales et la FAEN** ont appelé à la grève nationale pour obtenir la suspension immédiate de la mise en oeuvre de la réforme, l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et pour une autre réforme. Les enseignants et les agents et fonctionnaires territoriaux étaient en grève et ont manifesté massivement.

Pour toute réponse, Vincent Peillon prétend, d'une part, annualiser les obligations de service des enseignants du primaire assurant des fonctions de remplacement ou exerçant sur des postes fractionnés et, d'autre part, élargir l'abaissement des taux d'encadrement à l'ensemble des activités extra scolaires.

**Pour l'unité d'action de l'ensemble des personnels concernés, les organisations syndicales, Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales**, réunies en interfédérale le 21 novembre 2013, appellent l'ensemble des personnels du 1er degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, adjoints techniques ... à faire

**grève le jeudi 5 décembre 2013**pour obtenir la suspension immédiate de la mise en oeuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Nos organisations appellent leurs instances locales et départementales à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour assurer le succès de la grève du 5 décembre et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme.

**Les organisations syndicales se réuniront à la suite du 5 décembre dans l'unité la plus large possible pour faire le point sur la poursuite du mouvement pour faire aboutir ces revendications.**
**Le ministre ne peut se prévaloir d'aucun consensus, il doit répondre au personnel, il doit répondre à la grève.**

(Lire la suite du tract fédéralet de l'appel intersyndical.)

**Rassemblements dans l'académie :**

- **METZ :** rassemblement 14H30 DASDEN (ex IA)
- **NANCY :** rassemblement 14H00 DASDEN (ex IA) puis manifestation jusqu'à la préfecture.
- **EPINAL :** rassemblement 14h30 devant la préfecture puis manifestation avec arrêt à la DSDEN (prises de

parole) et retour à la préfecture.

La déclaration d'intention doit parvenir à votre IEN le lundi 2 décembre minuit au plus tard. Modèle ICI... (envoi par mail possible à partir de sa boite académique). Elle peut également être déposé dans la boite au lettres postale de votre inspection mardi 3 avant 8h30

Depuis le lancement du projet Peillon, SUD éducation ne cesse de le répéter : **les élèves et les personnels ont besoin de mesures immédiates**, conditions préalables à un changement des rythmes scolaires :

- Suppression de l'aide personnalisée ou de ses successeurs et mise en place de RASED complets sur tous les territoires, avec les collègues des différentes spécialités (pédagogiques, rééducatives et psychologiques), qui ne doivent être ni fusionnées ni supprimées mais reconnues et maintenues dans leurs spécificités
- Augmentation du nombre de postes aux concours et titularisation de tous les personnels précaires
- Abrogation de la masterisation et mise en place d'une véritable formation initiale rémunérée
- Abrogation des programmes actuels
- Abandon du socle commun et de sa déclinaison en livret personnel de compétences
- Réaffirmation de la liberté pédagogique et abandon des procédures de fichage des élèves et de contrôle du travail des enseignant-es
- Réappropriation du pouvoir décisionnel par les équipes pédagogiques
- Augmentation des salaires des personnels de la fonction publique
- Suppression de toutes formes d'annualisation du temps de travail
- Rétablissement des droits syndicaux, du droit de grève et abrogation du service minimum

Le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice.

La réforme des rythmes est un enjeu pour les élèves de la maternelle à l'université, pour leur famille et l'ensemble de la société, ainsi que pour tous les personnels de l'éducation et agents territoriaux .

**C'est pourquoi Sud éducation revendique :**

- La réduction du temps de travail de tous les personnels
- La réduction du nombre d'élèves par classe
- Une réforme du contenu des programmes et des apprentissages
- L'augmentation du nombre de titulaires-remplaçants pour garantir le droit des personnels à être remplacé en cas de congés maladie, de stages, de formations continues et assurer les droits syndicaux
- Le développement d'une formation continue de qualité sur le temps de service pour tous les personnels
- Des dispositifs de soutien aux apprentissages (plus d'enseignant-es que de classes)
- L'autogestion des personnels dans les écoles et les établissements

Pour que l'ensemble des questions puissent être réellement posées et que les personnels puissent enfin participer à la transformation de l'école, la fédération SUD éducation revendique les bases d'une véritable refondation et l'abrogation du décret Peillon.

*Post-scriptum :*

*Tract fédéral SUD Éducation grève du 5 décembre :*

**tract SUD Education 5 décembre**

Rythmes : appel à la grève nationale des fédérations CGT, FO et SUD de l'éducation et des agents territoriaux pour le 5 décembre :

**Appel national Intersyndicale**

Appel local Intersyndicale 57 :

**Appel local Intersyndicale 57**

Appel local Intersyndicale 54 :

**Appel local Intersyndicale 54**

*Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz*